

**PROCES VERBAL DU
CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU JEUDI 29 SEPTEMBRE 2022**

Membres titulaires présents :

Communauté d'Agglomération du Bassin de Brive :

- Monsieur Julien BOUNIE, Conseiller Communautaire délégué
- Monsieur Yves GARY, Vice-Président
- Monsieur François PATIER, Conseiller Communautaire délégué

Conseil Départemental du Lot :

- Monsieur Frédéric GINESTE, Vice-Président

Membres suppléants présents

- Madame Pascale BOISSIERAS, Conseillère Départementale

Membres titulaires excusés :

Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine :

- Monsieur Philippe NAUCHE, Conseiller Régional

Conseil Départemental de la Corrèze :

- Monsieur Francis COMBY, Vice-Président
- Monsieur Jean-Jacques DELPECH, Conseiller Départemental

Chambre de Commerce et d'Industrie de la Corrèze :

- Madame Françoise CAYRE, Présidente

Autres personnes présentes :

- Madame Françoise GARCIA, Responsable Administratif et financier Aéroport Brive Vallée de la Dordogne
- Monsieur Olivier MOULIS, Directeur Aéroport Brive Vallée de la Dordogne

Monsieur le Président Julien BOUNIE ouvre la séance à 16h00 et présente l'ordre du jour.

Monsieur François PATIER est désigné secrétaire de séance à l'unanimité.

Adoption du PV 15 juin 2022

En l'absence d'observation, le PV de la séance du 15 juin est approuvé à l'unanimité.

2022-25 – Lancement d'une consultation pour le marché accueil et information en aérogare

Adopté à l'unanimité.

2022-26 – DM n°1 – Exercice 2022 – Section de fonctionnement – Virements de crédits entre le chapitre 012 et le chapitre 67

Adopté à l'unanimité.

2022-27 – Admission en non-valeur des titres irrécouvrables

Adopté à l'unanimité.

2022-28 – Problème de paramétrage sur une ligne tarifaire des redevances parking, abandon et réduction de recettes

Adopté à l'unanimité.

2022-29 – Mesures en faveur du pouvoir d'achat pour le personnel de la Régie

Adopté à l'unanimité.

2022-30 – Création et modifications de postes et mise à jour du tableau des emplois de la Régie

Face à l'accroissement de l'activité sur la plateforme et des investissements, des changements vont être opérés au sein de l'organisation la Régie sur les volets administratifs et financiers, techniques et SGS/SMS.

De plus, concernant l'augmentation de la charge de travail au niveau du SMABS et du temps des personnels mis à disposition par l'Agglo de Brive, il est envisagé de recruter à mi-temps au sein de la Régie une personne chargée d'assurer la liaison entre les deux entités, mais également avec les élus.

Adopté à l'unanimité.

2022-31 – Changement de véhicules

Il est précisé qu'un véhicule électrique en autopartage sera fourni par l'Agglo de Brive.

Adopté à l'unanimité.

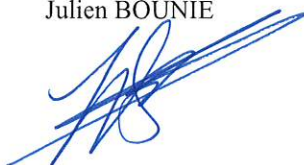
Questions diverses

L'ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance à 16h45.

Nombre de membres en exercice :	8
Nombre de membres présents :	5
Nombre de suffrages exprimés :	5
Votes :	
Pour :	5
Contre :	0
Abstention :	0

Adopté à l'unanimité

Pour extrait certifié conforme
Le Président du Conseil d'Administration
Julien BOUNIE



Délibération certifiée exécutoire,
Enregistrée en Sous-Préfecture le 13/12/2022
Publiée et notifiée le 13/12/2022

Le délai de recours contre cette délibération devant le Tribunal Administratif est fixé à 2 mois à compter de sa publication.